

REGLEMENT D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

-

VOUZIER COMMUNE NOUVELLE

Adopté par le Conseil municipal du 10 décembre 2024



La Ville de Vouziers soutient ses nombreuses associations et activités qui en découlent, à travers la mise à disposition de locaux et de matériel principalement, mais aussi financièrement grâce au versement de subventions.

Une association donc peut déposer une demande d'aide financière auprès de la Ville de Vouziers Commune nouvelle en respectant les règles ci-dessous.

Les associations conventionnées et les associations sportives sont soumises à d'autres critères d'attribution et ne sont donc pas concernées par ce règlement.

1- Date de dépôt des demandes :

Les demandes doivent être envoyées à la Ville de Vouziers Commune nouvelle :

- Avant le 15 mars de l'année N pour une demande de soutien liée à une action récurrente de l'association
- Avant le 15 décembre de l'année N-1 en cas de demande liée à un projet spécifique.

2- Pièces à fournir :

Les associations demandeuses doivent fournir les documents suivants :

- La copie des statuts de l'association lors d'une première demande (sauf changement des statuts qui nécessitera donc cet envoi)
- La copie du récépissé de l'inscription au répertoire SIRENE lors d'une première demande
- Le Règlement intérieur s'il existe
- Le dernier Procès-Verbal d'Assemblée Générale avec la composition du Conseil d'Administration, le compte de résultat et le budget primitif
- Le formulaire Cerfa 12156*06 uniquement en cas de demande pour un projet spécifique (avant le 15 décembre de l'année N-1)

3- Critères d'attribution :

Une fois le dossier réceptionné par la Ville de Vouziers Commune nouvelle, les critères ci-dessous seront vérifiés :

- L'association doit avoir au moins un an d'ancienneté
- Le dossier doit être reçu avant la date du 15 mars ou 15 décembre
- Le dossier doit être complet
- La Ville de Vouziers veillera au respect de l'enveloppe budgétaire voté en début d'exercice comptable
- Aucune demande d'association culturelle ou politique ne sera recevable.